

DEMANDE DE CLE ELECTRONIQUE OU DE MODIFICATION DES DROITS D'ACCES

Nom : Prénom :
Fonction : Date fin de contrat¹ :
Service / UFR-Dépt. / LABO :
Tél bur. : Port. : adresse @ :

Accès Bâtiment(s) :
(défini par le RAF)

Accès Bureau(x) :
(ex. GA231)

Salle(s) de cours spécifiques :
(en dehors des salles de cours banalisées²)

Stationnement : si oui, veuillez compléter les informations demandées ci-dessous :

Marque et couleur du véhicule

Immatriculation

Facultatif : dans le cas d'un incendie/vandalisme dans le parking.

Informations et consignes liées à la remise de votre clé électronique

La clé électronique est personnelle et vous en êtes responsable au même titre que les clefs et les locaux mis à votre disposition. Elle doit être retirée en personne à la DPIDD, la DAR, l'IUT, l'INSPE, au Centre du Taur.

Vous devez communiquer à la *DPIGC/DPIDD, la DAR, l'IUT, l'INSPE, au Centre du Taur - Gestion clé SALTO*, **tout changement** vous concernant (changement de véhicule, changement d'affectation, mutation, départ en retraite ...).

À votre départ de l'UTJ, la clef électronique doit être impérativement rendue à la DPIDD, la DAR, l'IUT, l'INSPE, au Centre du Taur. Elle ne peut-être en aucun cas cédée à un collègue.

En cas de perte ou de vol votre clé électronique vous sera facturée 35 € (délibération n°62-2017-CA du CA du 21 mars 2017). Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. L'université se réserve le droit d'accéder à l'historique du contrôle d'accès aux fins d'analyses, lorsque cela s'avèrera nécessaire (ex : incident, accident,...). Mention d'information RGPD au dos du document.

ATTENTION : Il est de la responsabilité des usagers de fermer les salles et bureaux après utilisation.

Toulouse, le

Nom et signature du responsable
de Service /UFR / Labo

Signature de l'intéressé(e)
Lu et approuvé

Badge retiré le :
Nom :
Signature :

¹ Pour les agents contractuels.

² Les salles de cours banalisées sont automatiquement attribuées aux enseignants.

Mention d'information contrôle d'accès

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée du 1er Juin 2019, l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) vous informe sur la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel vous concernant par la Division du Patrimoine Immobilier et du Développement Durable. La gestion du contrôle d'accès électronique aux parkings, bâtiments, bureaux et salles de cours permet de :

- collecter les informations nécessaires à la demande d'un badge électronique (formulaire),
- saisir les informations collectées dans le logiciel de contrôle d'accès,
- gérer les opérations d'accès aux parkings, bâtiments et bureaux de l'université et de ses écoles internes.

La base juridique de ce traitement se trouve dans le fondement sur Article 6 (1) du Règlement Européen 2016/679 (Règlement général de protection des données – RGPD) : f). Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement :

- personnels habilités de la DPIDD, du SHSE (administrateur de la solution),
- personnels habilités dans les composantes (administrateurs délégués), la DAR, l'IUT, l'INSPE, le Centre du Taur.
- prestataire Société Intégral System (lors des maintenances – main courante),
- personnels de la DSI (Administration du serveur – charte des personnels informatique).

Aucun transfert de données n'est opéré en dehors de l'université Toulouse - Jean Jaurès.

Les données à caractère personnel traitées par ce traitement seront supprimées 3 mois après le départ du personnel de l'université par la DPIDD, la DAR, l'IUT, l'INSPE, le Centre du Taur.

Les données de connexion au serveur sont conservées pendant 1 an (accessibles uniquement par la DSI).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données auprès de la Division du Patrimoine Immobilier et du Développement Durable, en écrivant à :

Université Toulouse Jean-Jaurès

Direction du Patrimoine Immobilier et de la Gestion
du Campus

5, Allée Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>.

La mise en conformité de ce traitement a été accompagnée par le délégué à la protection des données de l'UT2J. Pour des informations complémentaires sur ce traitement se rapprocher du délégué à la protection des données de l'université : dpo@univ-tlse2.fr.

Conformément à l'article 22 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, l'université vous informe qu'aucun traitement automatisé n'est réalisé avec ce traitement.